

Chronique de documentation

J. H.

Volume 39, Number 2, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103720ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103720ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

H., J. (1971). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 39(2), 133–141. <https://doi.org/10.7202/1103720ar>

Chronique de documentation

par

J. H.

The age of discontinuity, guide lines to our changing society, by Peter F. Drucker. Harper and Row, New York.

Notre société change rapidement. On ne peut l'aborder et y vivre comme on le faisait auparavant, note l'auteur. Professeur à la New York University's Graduate School of Business, il est intéressant de voir comment il voit la direction de l'entreprise et celle même de la société, où elle peut exister et prospérer. Une de ses phrases sur l'orientation des Écoles supérieures de Commerce nous paraît à la fois vraie et bien troublante : « *The business schools in the United States set up less than a century ago, have been preparing well-trained clerks rather than entrepreneurs* ». Les premiers ont leur fonction dans une société économique aussi gigantesque que celle de nos voisins, mais les seconds ne sont-ils pas non moins essentiels ? Est-ce à dire qu'il viennent non pas de la classe la mieux formée intellectuellement, mais de l'autre qui n'a pas subi la déformation de l'enseignement supérieur ?

133



L'homme rapaillé, par Gaston Miron, aux Presses de l'Université de Montréal.

Assez grand'gueule dans le particulier, mais poète délicat et ami très sûr, disent de lui ceux qu'il a aidés dans des moments difficiles, Gaston Miron vient d'avoir le prix des Études françaises. Je veux l'en féliciter et ne retenir ici qu'un poème choisi au hasard, mais qui me paraît être bien dans sa manière. Il s'intitule « Une fin comme une autre ou une mort en poésie ».

Je tiens à rappeler ici que le prix a été créé par un vieil ami à moi, Alexandre Thérien, qui est aussi l'imprimeur d'*Assurances*. La revue l'enchanté parce qu'il a assisté à sa naissance; elle l'exaspère aussi parce que son directeur est vétilleux et chercheur de petites bêtes. Il pratique la rature comme un système ou une nécessité psychologique. C'est un défaut dont on ne se corrige plus, hélas, quand il remonte loin dans la nuit des temps, ou, tout au moins, à cinquante ans derrière !

134

1^{er} octobre 1970 ¹.

~

L'autonomie provinciale, les droits des minorités et la théorie du pacte 1867-1921, par Ramsay Cook.

La Commission d'enquête base ses conclusions sur les travaux qui lui sont présentés, sur les opinions de ses membres, sur les études consacrées par un certain nombre de collaborateurs à des aspects particuliers du sujet. L'autonomie provinciale est l'un de ceux que la Commission sur le biculturalisme et le bilinguisme a suggérés à M. Ramsay Cook. Professeur à l'Université York, à Toronto, M. Cook a présenté un travail fort bien fait sur la manière dont on a considéré le pacte confédéral de 1867 à 1921. Il y étudie dans un ordre assez curieux l'origine du conflit fédéral-provincial, l'offensive et le triomphe des droits provinciaux, puis il se pose la question : est-ce vraiment un pacte entre groupes culturels ? Tout cela peut paraître sans grand intérêt immédiat à des observateurs de l'extérieur. C'est cependant le problème qui divise le Canada le plus profondément actuellement et qui entraînera tôt ou tard la fin du régime fédératif au Canada si on ne trouve une solution au problème des deux groupes ethniques. C'est à trouver des solutions que s'est employée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le bi-

¹ Depuis que ce texte a été composé, le poète a eu le grand prix de littérature de la Ville de Montréal, qu'il a repoussé dédaigneusement pour des raisons que la raison politique seule reconnaît.

culturalisme, pendant un temps. M. Cook, je crois, a été l'un des plus lucides de ses collaborateurs.

Hélas ! la Commission n'est pas allée jusqu'à conclure. Ses travaux avaient commencé dans la joie. Ils se sont terminés dans la négation de son rôle même. Une fois de plus, il faut dire : « *They agreed to disagree* ». On devine les oppositions et les heurts. Mais pourquoi la Commission n'a-t-elle pas dit ou écrit ce qui la sépareit ? Même des rapports contradictoires auraient précisé les différends et confirmé officiellement ce qui divise les groupes ethniques au Canada. On savait au départ qu'on ne parviendrait jamais à s'entendre, m'a-t-on dit un jour. Pour cela, il aurait fallu un courage peu ordinaire, mais qui aurait suffi à illustrer le caractère de ceux qui ont pris part aux travaux de la Commission. M. André Laurendeau, lui, n'aurait pas agi ainsi. Malheureusement, il est mort trop tôt.

135



Le français dans le monde. Revue de l'enseignement du français dans le monde. Décembre 1968. No 61.

La qualité du français parlé, celle du français technique intéressent au plus haut point linguistes, philologues et usagers. Comme nous, ils aiment sans doute cette revue qui suit la langue dans ses difficultés, son évolution, son adaptation à des besoins nouveaux, son opposition à la lente pénétration des termes techniques étrangers. Il y a là, me semble-t-il, un excellent instrument de travail pour ceux qui se préoccupent de la nécessité, constante et non périodique, de l'enrichissement de la langue face à l'évolution rapide des techniques et des besoins.



Ce combat qui n'en finit plus, aux Éditions de l'Homme.

Ce combat, c'est celui que mène l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal contre le

136

microbe, élément à la fois précieux et terrible, qui menace la vie humaine. Ce combat, le Docteur Armand Frappier l'a conduit depuis trente ans à la direction de l'Institut. Il est extrêmement intéressant de voir ce qu'il a donné dans les divers domaines où la lutte s'est manifestée, de la tuberculose à la polyomyélite et à toutes les maladies à virus que l'Institut s'est employé à guérir ou à enrayer. Dû à deux journalistes excellents, Alain Stanké et Jean-Louis Morgan, le livre est très vivant. Il nous présente le Dr Armand Frappier dans son extraordinaire activité physique et intellectuelle, au centre de l'équipe qu'il a formée à travers les années, et les besoins d'une des œuvres de science les plus dynamiques et les plus efficaces du Canada français. Scientifique, le docteur Frappier a aussi aimé la musique et les arts. Il y a trouvé un exutoire à cette fatigue mentale qui guette ceux dont le travail dépasse les forces de résistance.



Insurance coverage for mental illness, par J. F. Follmann, jr.
American Management Association, Inc.

Qu'est-ce que vient faire A.M.A. dans un domaine aussi spécialisé ? C'est que cette grande association se préoccupe de tous les problèmes de l'entreprise en Amérique du Nord. La santé individuelle en est un. Parmi eux, la stabilité émotive est un des plus graves. Les maladies nerveuses, en effet, menacent un personnel qui vit sous pression, qui sort peu et à qui on demande une dépense nerveuse constante. On a trouvé une solution partielle en améliorant le cadre, en créant une atmosphère, en diminuant les heures de travail et en simplifiant celui-ci. On ne peut empêcher que le personnel soit tendu, nerveux et que, périodiquement, il souffre de la maladie du siècle la plus répandue parce que l'atmosphère environnante n'est pas faite pour apaiser les gens. S'il y a un problème, il est intéressant de voir comment l'assurance

tend non pas à le résoudre, mais à y obvier en attendant que la médecine parvienne à remettre le patient en état. L'assurance a des vertus et des inconvénients. C'est à les montrer que s'efforce l'auteur de cette brochure de 135 pages, éditée par A.M.A. M. Follman est le « director of Information and Research of the Health Insurance Association of America ». Il est bien placé pour voir la difficulté et l'exposer avec les solutions qu'on y a apportées.

137



Life insurers, variable annuities and mutual funds, by William R. Sloane, dans *The Journal of Risk and Insurance*.

Beaucoup d'assureurs veulent se défendre contre les fonds mutuels qui leur enlèvent une part de leur clientèle qu'autrement ils auraient pu attirer vers l'assurance participante. Au Canada, ils demandent que leurs agents puissent vendre aussi bien de l'assurance-vie que des unités de fonds mutuels; ils imaginent l'assurance indexée, la rente variable : toutes choses qui tiennent compte de l'inflation et qui cherchent à y faire face. Ils se préparent en songeant aussi à avoir leurs propres fonds mutuels ou à s'associer à des organismes existants. Le mouvement n'est pas nouveau. Il vient de chez nos voisins où il a pris une importance correspondant aux intérêts en jeu. Pour en juger, l'article du professeur Sloane est intéressant parce qu'il apporte des précisions intéressantes sur le sujet. Voici comment il se propose de l'étudier : « *It is the purpose of this paper to examine the present extent of this new involvement and the expectation of further development, examine the reasons frequently given for the necessity or desirability of this development, discuss the macro-economic implications of this development in terms of the effect on personal savings and the finance market in general, and discuss the implications of this development for the insurance industry itself.* »

« **Visages de la civilisation au Canada français** », « **Les structures sociales du Canada français** » et « **Le Canada français d'aujourd'hui** », à la Société Royale du Canada, Ottawa.

138 Révéler un peuple à lui-même, écrit M. Léopold Lamontagne dans son avant-propos au *Canada français d'aujourd'hui*, voilà notre intention ! Si le programme est un peu vaste, on trouve des études bien faites dans ce recueil d'articles sur le sujet. Elles jettent sur le Canada francophone un jour assez précis pour qu'il vaille la peine de réfléchir sur les problèmes et les réalisations que le livre évoque. Pendant longtemps, le Canada français a été une société simple, repliée sur elle-même, dont le mérite principal était de durer. Puis, soudainement, il a pris conscience de ses possibilités, de ses réalisations, mais aussi de ses faiblesses. Ce sont certains aspects du milieu que l'on traite dans le premier de ces livres, qui fait partie d'un triptyque consacré au Canada français d'aujourd'hui : ses cadres, ses aspirations, ses problèmes. On ne peut mettre de côté négligemment ou dédaigneusement un groupe de six millions d'hommes et de femmes qui travaillent, qui pensent, qui veulent avoir une vie propre et qui graduellement se sont outillés pour cela. C'est ce que tentent de présenter au lecteur, curieux de sciences humaines, ces trois livres qui viennent de cette Société Royale du Canada dont on a dit du mal, mais qui reste vivante puisqu'elle se préoccupe du présent et de l'avenir d'un des éléments les plus curieux et les plus tenaces du Canada. Si le groupe francophone intrigue les esprits les plus ouverts, il exaspère parfois ceux qui, manquant de sérénité ou d'objectivité, le voient prendre corps, se développer et occuper une place de plus en plus grande dans la vie canadienne.

L'homme et l'espace. Life — Collection Le Monde des Sciences. Time Inc. Toronto.

Voilà le dernier des ouvrages de Life-Time sur les sciences et leurs applications. Il est inutile pour un spécialiste d'y chercher des choses nouvelles ou des détails précis. C'est une œuvre de vulgarisation, destinée à vous ou à moi, qui ne demandons à une étude de ce genre que d'être claire, précise et de nous informer d'un aspect général du sujet. Si on l'aborde dans cet esprit, *L'homme et l'espace* paraîtra une étude valable, bien présentée, bien illustrée, d'un sujet d'actualité. La plupart d'entre nous se sont contentés de constater par la télévision les choses prodigieuses que l'homme accomplissait dans l'espace, sans chercher à y comprendre quoi que ce soit. L'album nous apporte des précisions dans un cadre agréable, un vocabulaire spatial et « quelques bornes sur la route de l'Espace ».

139



Le risque d'Énergie Nucléaire et l'Assurance, à la Munich Re.,
Munich, Allemagne fédérale.

La Munich Reinsurance Company vient de faire paraître une étude extrêmement intéressante sur l'assurance des réacteurs nucléaires. Les sujets étudiés vont de l'énergie nucléaire elle-même et de ses divers aspects, aux types d'installation que l'on trouve dans les divers pays du monde.

Quant à l'aspect assurances, il tient compte aussi bien de l'assurance contre l'incendie que bris, responsabilité civile, maritime et transport, ainsi que de l'assurance profit. Enfin, le travail contient un vocabulaire¹, ainsi que des spécimens de polices. Comme il y a là un sujet extrêmement complexe, on doit remercier la Munich d'avoir réuni, en un texte très simple, destiné essentiellement à préciser des notions de physique

¹ Que nous reproduisons en pages 123 à 132. .

nucléaire, ainsi que la méthode suivie jusqu'ici pour garantir le risque partout où l'on fait usage de corps radioactifs.

Nous l'indiquons au lecteur, avec la certitude qu'il y trouvera réponse à bien des questions qu'il se pose.

140 Notons en terminant que le texte est en anglais ou en français, ce qui pour nous bilingues du Canada est précieux puisqu'il nous apporte un double vocabulaire, dans un domaine nouveau. Un chapitre, intitulé « Notions et Terminologie nucléaire » apporte au lecteur vocabulaire et définitions. Il faut en remercier la Munich, cette grande société de réassurance professionnelle qui, une fois de plus, fait œuvre utile.



Un nouveau livre sur les assurances : « L'Assurance générale et l'entreprise ». Publications Les Affaires Inc., Montréal.

M. René Callès vient de publier une excellente introduction à l'étude de l'assurance. Tout en se défendant de présenter un travail exhaustif, l'auteur a écrit un ouvrage qui permet à l'assuré de mieux comprendre les aspects principaux des assurances qu'on met à sa disposition. Il ne suffit pas d'être assuré, comme le dit M. Callès, il faut l'être bien et suffisamment. Celui-ci indique à la fois la portée générale des différentes garanties qui constituent un portefeuille, que certains aspects particuliers. Le lecteur y trouvera non des recettes, mais une explication intelligente de la pratique et des principaux contrats. En somme, il y a là un instrument de travail destiné à rendre service à celui qu'effraient ou rebutent un jargon et des textes, qui paraissent très obscurs au non-initié, comme à celui qui prétend être au courant. Dans ce dédale, il est bon que quelqu'un guide le lecteur de bonne volonté.

Aisam, lexique France, à Zurich, Suisse.

Voilà le dictionnaire lexicographique que vient de faire paraître l'Association Internationale des Sociétés d'Assurance-mutuelle, dénommée Aisam. Il a pour objet de décrire « la situation juridique et la terminologie spécifique de l'assurance-mutuelle dans différents pays » : Hollande, Espagne, France, Allemagne, Grande-Bretagne et Suisse. Pour qu'on juge de l'intérêt que ce travail présente, voici la définition de l'assureur donnée en français, puis dans les cinq autres langues, dont l'anglais :

141

Assureur : La personne morale : société anonyme ou à forme mutuelle ou mutuelle ou mutualiste, qui accepte de prendre en charge le risque prévisible d'indemniser l'assuré en cas de perte éventuelle ou de dommage causé à ce dernier en sa personne ou en sa chose par l'événement envisagé dans le contrat qu'ils ont conclu.

Puis celle du *Capital social : La somme exprimée en unités monétaires, versée et réunie par les membres d'une société commerciale pour lui permettre de se constituer, d'engager et de réaliser les opérations définies par son objet.*

Le travail prend d'autant plus d'intérêt que chaque définition se retrouve dans les autres langues du vocabulaire. Il nous paraît être un instrument de travail valable, même s'il ne tient pas compte de la mutualité en Amérique et de son jargon propre.

Chaque section est précédée d'une entrée en matière pour le pays particulier dont on définit le vocabulaire et la pratique. Dans le cas de la France, l'introduction s'intitule « Aperçu de l'assurance Mutuelle en France ». Parmi les collaborateurs, on trouve de très vieux amis de la mutualité comme M. Jacques de Beaucaron et M. Jean Pluyette.